Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-252901434-20261006-15_2026-DE

15 | 2026

SYNDICAT MIXTE DE L'AULNE
"Pour le renforcement de l'alimentation en eau potable"
Coatigrac'h - 29150 CHATEAULIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 06 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le six octobre à dix heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte de l'Aulne, se sont réunis à la salle La Grange à SAINT-COULITZ, sur la convocation qui leur a été adressée par M. GOUEROU Jacques, Président du Syndicat, le 22 septembre, conformément aux dispositions statutaires et code général des collectivités territoriales.

Secrétaire de séance : Jean-Paul COZIEN

ETAIENT PRESENTS

Pour le Conseil Départemental : Mme CARAMARO, Mme MAUGEAIS, M. TALOC.

Pour la Communauté de Communes CROZON AULNE MARITIME : MM. LEZENVEN, BETRANCOURT,

Pour DOUARNENEZ COMMUNAUTE : M. SAVINA

Pour la Communauté de Communes du PAYS FOUESNANTAIS : MM. GUILLERMOU, ROCUET,

Pour QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE : MM. COZIEN, CAUBET, LE MENN, FOUCHER,

Pour la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden : néant

Pour la Communauté de Communes de Pleyben Châteaulin Porzay : Mme MACACLIN, MM. GOUEROU, JUGUET, CORNILLOU, JEZEQUEL, PENNOBER, HELIES, DRELON.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Mme BOURBIGOT, MM. KERNEIS, CREQUER a donné pouvoir à M. COZIEN, MESSAGER, STEPHAN, MOLAC.

ETAIENT ABSENTS

Titulaires : MM. LE ROUX, MORVAN.

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION ET DE LA GESTION DU SYNDICAT

SMA : Mme RENEVOT, M. BOULIOU,
SEA : M. CLOAREC,

Elections partielles au Bureau Syndical

Le Président explique que lors du dernier Comité Syndical, un siège avait été laissé vacant au Bureau Syndical.

Il faut donc procéder à l'élection,

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-252901434-20261006-15_2026-DE

15 | 2026

M. Henri SAVINA est proposé afin que toutes les communautés de communes adhérentes puissent être représentées au Bureau Syndical.

Le Comité Syndical,

A la demande de M. le Président le vote à main levée est adopté à l'unanimité des membres présents.

Est élu au bureau Syndical : M. **SAVINA Henri** à l'unanimité des membres présents.

Pour rappel les membres déjà élus :

- M. JUGUET Jean-Pierre
- M. TALOC Guy
- M. FOUCHER Yann

Pour extrait conforme
et certification du caractère exécutoire de la délibération

Le Président, Jacques GOUEROU

Le secrétaire de séance, Jean-Paul COZIEN

SYNDICAT MIXTE DE L'AULNE
57 impasse de Coatigrac'h
29150 CHATEAULIN